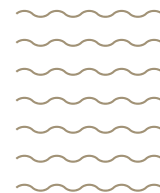


Dives infos



MARS
2021

LE BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL DE DIVES-SUR-MER



Actualité

C'est le printemps !

© Christine Lecollonec

À vos côtés

Devenir « Petite Ville de Demain »

06

Dossier

Un budget qui prépare l'avenir

08

Cadre de vie

La cantine à 1 euro maxi

12

Tel : 02 31 28 12 50 - email : mairie@dives-sur-mer.fr

www.dives-sur-mer.fr



Restaurer l'espoir !



C'est le printemps, les forces de vie doivent l'emporter. Certes, la pandémie n'est pas terminée, mais le souffle de l'espoir revient et c'est à préparer le renouveau que nous voulons consacrer notre énergie.

54, c'est le chiffre des naissances en 2020 à Dives-sur-Mer, un chiffre jamais atteint depuis 2012 ! C'est une excellente nouvelle.

54, c'est aussi le nombre d'arbres que nous allons planter et le nombre de livres que nous allons offrir à ces nouveaux divais, dans le cadre d'une nouvelle opération de la ville : « Une naissance, un arbre, un livre ». Pour chaque naissance, un arbre sera planté et un livre offert, c'est l'engagement que nous prenons pour valoriser l'arrivée de chaque petit citoyen Divais et contribuer ainsi au rebond démographique. C'est aussi un geste fort pour végétaliser la commune et participer à la lutte contre le réchauffement climatique. Enfin, c'est un pari pour faire de chaque nouveau divais un lecteur assidu et un citoyen éclairé.

Au pied de chaque arbre planté nous installerons une plaque sur laquelle seront gravés, avec l'accord des parents, le nom et la date de naissance de l'enfant. Cette phase de plantation se déroulera en une seule fois au mois d'octobre, en présence des parents. Ce sera l'occasion de fêter la vie autour d'un pique-nique champêtre. Cette année, la parcelle ciblée est située rue du 19 mars 1962. L'idée est d'en faire par la suite un lieu de promenade.

Le bulletin Dives'Infos « nouvelle formule » que vous avez entre les mains est essentiellement consacré à préparer l'avenir. Il vous présente un budget équilibré et offensif, le projet « Petite ville de demain », le lancement des travaux du Beffroi, la cantine à 1€, autant de projets pour restaurer l'espoir.

Pierre Mouraret
Maire de Dives-sur-Mer



Manifestations pour les 3 prochains mois

! Événements susceptibles d'être reportés selon l'évolution des conditions sanitaires

Avril

Dimanche 4
Course à l'œuf
Comité des fêtes
Exposition d'artistes sous les Halles
Service Culturel

Dimanche 25
Commémoration de la déportation
Municipalité de Dives

Anim'Art
Sous les Halles- SOS Chiens et Chats 14160

Mai

Samedi 8
Fête de la victoire de 1945
Municipalité de Dives Cabourg

Dimanche 9 à 10h30
Visite commentée du monument de 1870
organisée par Un fleuve pour la liberté, La Dives dans le cimetière de Dives

Mercredi 12 au vendredi 14
Exposition sous les Halles Un Fleuve pour la Liberté,
La Dives

Jedi 13
Tournoi de jeunes au Stade Heurtematte
S.U.D.C Football

Samedi 22 et dimanche 23
Pierres en Lumières
La Maison Bleue

Reporté début septembre
Féeries Vénitiennes de Dives-sur-Mer
Masques et Loups

Juin

Dimanche 6
Salon de la création artisanale à l'Espace Nelson Mandela
Comité des Fêtes

Vendredi 11 et samedi 12
Gala de Danse par Expression Danse
au Gymnase Questel Delaporte

Vendredi 18
Commémoration Appel
Ville de Dives-sur-Mer Houlgate

Samedi 19
Grande vente de livres
Médiathèque Jacques Prévert

Dimanche 20
Concert à l'Eglise Notre-Dame
Service Culturel



Sommaire

04 RETOUR EN IMAGES

06 À VOS CÔTÉS

- Devenir « Petite Ville de Demain »
- Quoi de neuf dans les services de la Mairie ?

08 DOSSIER

- Le budget de la ville de Dives-sur-Mer

12 CADRE DE VIE

- La cantine à un 1 euro
- La ville de Dives-sur-Mer et son histoire avec l'usine TREFIMETAUX
- Côté travaux
- Médiathèque
- Residence Autonomie Ambroise Croizat
- Bilan de l'année 2020 des activités municipales du sport santé sénior

17 POUR VOUS DIVERTIR

- Les « Amis des Marais de la Dives »

18 INTERCOMMUNALITÉ

- Appel à candidatures pour le Conseil de Développement

19 LES DIVAIS ONT DU TALENT

- Aquarève
- Cœur d'artichaut

20 AMUSEZ-VOUS !

- Coups de cœur de la médiathèque
- Concours photos
- Recette du Marché divais

22 ÉTAT CIVIL

23 TRIBUNE LIBRE

• DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : PIERRE MOURARET • COMITÉ DE RELECTURE: MONSIEUR MOURARET, MONSIEUR MALVASIO, MONSIEUR ROMY ET MADAME LAMARRE • CRÉDITS PHOTOS : MAIRIE DE DIVES-SUR-MER, CHRISTINE LECALLONEC ET MICHEL DELAHAYE • RÉDACTION : MADAME LAMARRE, MONSIEUR MALVASIO ET MONSIEUR ROMY • CRÉATION ET MISE EN PAGE: NOUVEAU REGARD - 0231470047 • IMPRESSION: ANQUETIL



2



1



3



4



6



7



8



5



9



10

- 1 Distribution des colis de Noël
- 2 Surprise de fin d'année offerte à tous les divais
- 3 Le cinéma se refait une beauté pour être prêt à vous accueillir au plus vite
- 4 Nouvelle marelle fusée pour l'école Maternelle Hastings
- 5 Nouveaux jeux à la passerelle
- 6 Nettoyage des Halles à la vapeur
- 7 Mise en place de nouvelles Caves urnes funéraires
- 8 Nouvelles toilettes publiques Place André Lenormand
- 9 Foire aux arbres
- 10 Décoration des vitrines vides du centre-ville

Urbanisme

Devenir « Petite Ville de Demain », une chance à saisir pour notre commune !

Comme tout le monde, vous allez certainement vous demander mais qu'est-ce que cela signifie ? Et c'est normal !

Alors voici le détail du projet :

Ce dispositif est mis en place par l'Etat et s'adresse aux villes de moins de 20 000 habitants considérées comme des centres économiques et de développement qui rencontrent des difficultés. C'est le cas de Dives-sur-Mer et c'est pour cela que nous avons candidaté.

Récapitulons la situation : comme toutes les villes de la côte fleurie, Dives-sur-Mer subit une forte baisse démographique due notamment à la transformation de l'habitat ancien en résidence secondaire et à un prix du foncier en forte hausse. Cela a donc pour effet de pousser les populations actives hors de la ville.

Pour les retenir, la mise en œuvre d'une politique globale qui touche l'emploi, le logement et les services est nécessaire. Le programme « Petites Villes de Demain » peut nous aider à mettre tout cela en place.



Pour devenir « Petite Ville de Demain », 3 catégories d'actions sont à réaliser :

- Des études pour bien cerner la réalité des enjeux
- Des acquisitions pour se donner des espaces pour la réalisation de nos projets
- Des projets à réaliser à court, moyen et long terme

Voici les projets plus en détail :

- Projets Logements (social, location/accession, individuel)
- Développement des services (Accueil petite enfance, permanence CPAM, médiateur...)
- Dynamiser le centre-ville ancien (Restauration des Halles, restructuration de la place de la Roseaie)
- Renforcer le pôle culturel et touristique du port

Fusion de services

Quoi de neuf dans les services de la Mairie ?

Que de changements dans les services scolaire et jeunesse ! Mais que faut-il retenir au juste ?

Le service scolaire et le service jeunesse ont fusionné pour devenir le Pôle Education et Jeunesse.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, un guichet unique est en place. Ce guichet unique permet de regrouper au même endroit toutes les inscriptions et toute la facturation, ce qui simplifie les démarches pour les habitants.

A l'occasion de cette réorganisation de service, un nouveau poste de direction de pôle a été ouvert et nous avons donc le plaisir d'accueillir une nouvelle directrice pour le Pôle Education et Jeunesse à partir du 26 avril prochain.



La ville recrute

Et si vous rejoignez nos équipes pour la saison ?!

Vous êtes dynamique et motivé, alors n'hésitez pas à envoyer votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'adresse électronique suivante :

grh@dives-sur-mer.fr

Sachez également que la mairie recherche régulièrement tout au long de l'année, des personnes pour effectuer des remplacements pour l'entretien des locaux ou pour le service d'aides à domicile.

N'hésitez donc pas à nous soumettre vos candidatures spontanées.



Interview

Interview de Madame Ho, nouvelle Directrice du Pôle Éducation Jeunesse



Q• Votre Prénom ?

R• Véronique

Q• Votre âge ?

R• 41 ans

Q• Votre lieu de naissance ?

R• Verneuil sur Avre dans l'Eure

Q• Avez-vous des enfants ?

R• 1 fils de 8 ans

Q• Votre dernière lecture ?

R• « On est foutu on pense trop ! » de Serge Marquis

Q• Vos passe-temps ?

R• La danse à deux et la danse moderne, faire du vélo et du jardinage

Q• Qu'est-ce qui vous fait vous lever le matin ?

R• Des beaux projets à réaliser dans la journée

Q• Quelle est votre citation de film préférée ?

R• Il n'y a pas très longtemps nous avons regardé *Les Bronzés font du ski* est cette phrase me fait toujours rire « Sur mal entendu ça peut marcher ! »

Q• Quel est votre péché mignon ?

R• Le chocolat

Q• Si vous pouviez être quelqu'un d'autre le temps d'une journée, qui aimeriez-vous être ?

R• Un marin

Q• Quels sont vos principaux défis professionnels ?

R• Emmener les équipes vers un nouveau projet

Q• Qu'est-ce que vous préférez dans votre travail ?

R• Progresser et voir progresser les gens, j'aime accompagner les gens

Q• Que faisiez-vous avant ?

R• Directrice en charge de la petite enfance, enfance jeunesse et vie scolaire à Vernouillet dans l'Eure et Loir

Q• En trois mots, comment décririez-vous votre rôle à Dives-sur-Mer ?

R• Une rencontre, la compréhension d'un nouveau territoire, des envies, envies du terrain et celle de la population et des élus.

Un budget qui prépare l'avenir

Qu'est-ce qu'un budget communal ?

Le budget d'une commune se compose de dépenses et de recettes.

Un budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses.



© Michel Dehaye



© Michel Dehaye

Ausens matériel, il n'existe qu'un seul budget. En effet, le budget primitif est tout d'abord voté et énonce aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année.

Mais en cours d'année, des budgets supplémentaires ou rectificatifs sont nécessaires, afin d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution.

De plus, des budgets annexes retracent les recettes et les dépenses de services particuliers.

La structure d'un budget comporte différentes parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes.

À l'intérieur de chaque colonne, il existe des chapitres, qui correspondent à chaque type de dépense ou de recette, ces chapitres étant eux-mêmes divisés en articles.

Rappel :

Les collectivités territoriales, contrairement à l'Etat, doivent obligatoirement établir un budget en équilibre

→ La section de fonctionnement regroupe :

- toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) ;
- toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, et éventuellement, des reprises sur provisions et amortissement que la collectivité a pu effectuer. Il s'agit notamment du produit des quatre grands impôts directs locaux et la dotation globale de fonctionnement (DGF).

→ La section d'investissement comporte :

- **en dépenses :** le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, acquisition) ;
- **en recettes :** les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

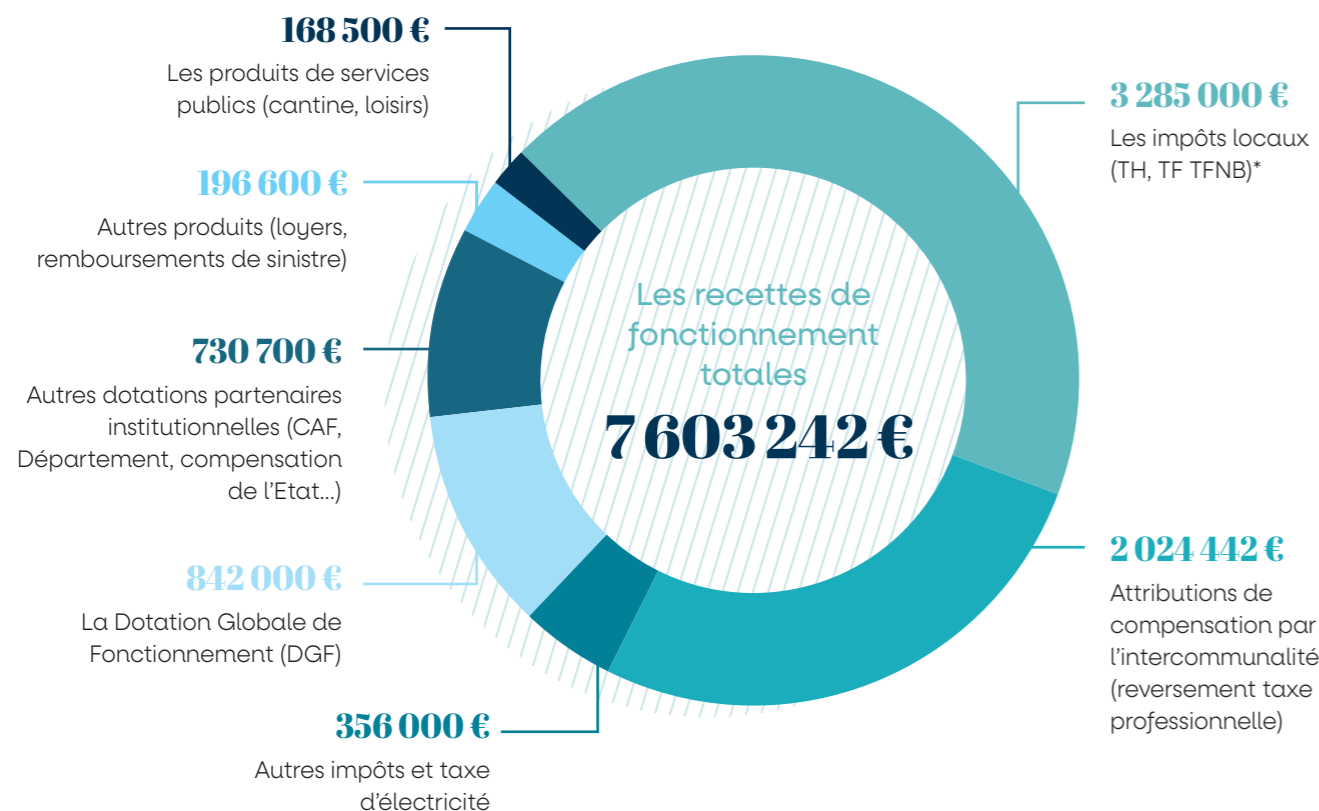


À Dives-sur-Mer quatre objectifs ont été poursuivis pour la définition des grands équilibres du budget 2021 :

Objectif n°1	Exemple
Equilibrer le fonctionnement et assurer une capacité d'investissement pour permettre la transformation durable de notre ville.	Engager un programme sur l'éclairage public, plus économe et plus respectueux de l'environnement
Objectif n°2	Exemple
Ne pas avoir recours au levier fiscal et ne pas augmenter les impôts.	Les impôts n'augmentent pas et ce depuis 2017
Objectif n°3	Exemple
Maintenir notre niveau d'endettement.	Une capacité d'épargne nette en augmentation : + 30% pour s'établir à 952 054 €
Objectif n°4	Exemple
Maintenir l'effort d'équipement et la qualité de services.	Mise en œuvre d'une nouvelle tarification de cantine à 1 € maxi

Les moyens financiers des communes

Les recettes de fonctionnement de la ville de Dives-sur-Mer



Les chiffres clés en 2020

11 887 048 €
Budget total de la ville 2020

7 603 242 €
Fonctionnement

4 283 806 €
Investissement

L'inexorable diminution de l'enveloppe de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État

Évolution de la dotation globale de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement

Quelques exemples de dépenses de fonctionnement

160 000 € Le budget achat alimentaire pour nos écoles, centres de loisirs et portage de repas.	190 000 € Le chauffage: école, gymnase, salle des fêtes...	44 000 € Les assurances (bâtiments, Responsabilité civile, véhicules).	24 000 € Les fournitures scolaires.
--	--	--	---

Le saviez-vous :

L'électricité (éclairage nocturne, bâtiments municipaux) représente un budget de 260 000 €

Les principaux investissements prévus en 2021

DEPENSES		RECETTES	
Achat des locaux de la CPAM	151 000,00 €	-	-
TOTAL	151 000,00 €	-	-
PATRIMOINE			
Beffroi	1 331 000,00 €	DTER* Beffroi	248 000,00 €
Beffroi (maitrise d'œuvre)	47 500,00 €	Subvention Etat Beffroi	280 000,00 €
		Subvention DRAC* Beffroi	470 000,00 €
TOTAL	1 378 500,00 €	TOTAL	998 000,00 €
OPERATION PISTE ATHLETISME			
Piste athlétisme et vestiaire	481 000,00 €	Subvention piste athlétisme	400 000,00 €
Piste skate park	110 000,00 €		
TOTAL	591 000,00 €	TOTAL	400 000,00 €
OPERATION ECOLES ET JEUNESSE			
Ecoles : acquisition de mobilier pour les jeux de cour	36 000,00 €	-	-
Service jeunesse : acquisitions diverses	10 000,00 €	-	-
TOTAL	46 000,00 €	-	-
OPERATION ADMINISTRATION GENERALE			
Site internet	10 000,00 €	Mairie	
VOIRIE			
Programme 2021	250 000,00 €		

DRAC : direction régionale des affaires culturelles - DTER : Dotation d'équipement des territoires ruraux - TH : Taxe d'habitation - TF : Taxe foncière (sur les propriétés bâties) - TFNB : Taxe foncière sur les propriétés non bâties



BONNE NOUVELLE, la cantine à 1 euro

Être au service des habitants n'a jamais eu autant de sens, et surtout au service de toutes les générations confondues.

Comme vous le savez, Dives-sur-Mer a une tradition solidaire de longue date et les besoins évolutifs des Divais restent une des préoccupations majeures de la commune.

Dans cet objectif, le repas à la cantine constitue un point central pour les politiques de santé publique et les politiques de lutte contre la pauvreté. Il permet de bénéficier d'au moins un repas complet et équilibré par jour.

La commune de Dives-sur-Mer a adopté une nouvelle grille tarifaire pour la restauration scolaire à compter du 8 mars 2021 pour toutes les écoles de la ville.

Voici la nouvelle grille :

Quotient familial (quotient retenu par la CAF)	Tarif applicable par repas
De 0 € à 450 €	0,50 €
De 451 € à 850 €	0,80 €
+ de 851 € et hors communes	1 €

La ville de Dives-sur-Mer et son histoire avec l'usine TREFIMETAUX

Les prud'hommes reconnaissent le préjudice d'anxiété pour 10 salariés

Vivre avec le risque de contracter un jour une maladie liée à l'amiante et voir ses anciens collègues de travail être victimes de ce poison, c'est ce que tous les anciens salariés de l'usine TREFIMETAUX vivent au quotidien.

C'est pourquoi, 52 salariés ont intenté une action devant le conseil de prud'hommes de Lisieux pour faire reconnaître leur préjudice d'anxiété. 10 d'entre eux viennent de voir aboutir, par des jugements en date du 20 janvier 2021, leur demande d'indemnisation.

Il s'agit de décisions importantes dans la mesure où les juges ont reconnu l'exposition à l'amiante des anciens salariés de l'usine TREFIMETAUX et ainsi ouvert la possibilité de voir aboutir d'autres dossiers de demandes de reconnaissance du préjudice d'anxiété, sous réserve que chaque salarié prouve individuellement son anxiété par un suivi médical régulier. Cette avancée dans la reconnaissance

du droit des victimes de l'amiante a donc amené les salariés, dont les demandes ont été rejetées à ce jour, et qui le souhaitent à interjeter l'appel.

Dans cette affaire, il est scandaleux qu'un nouvel arrêté de classement, malgré les engagements qui ont pu être pris, ne soit pas intervenu ce qui aurait facilité les démarches des anciens de TREFIMETAUX. Leur combat courageux, doit nous interroger et nous aider à comprendre ce qui s'est passé avec l'amiante afin qu'un tel drame demain ne se reproduise. Et de plus, l'utilisation de l'amiante n'a été interdite en France qu'en 1996 et continuera encore malheureusement à faire des victimes pendant de nombreuses années.

Le combat du collectif amiante TREFIMETAUX est juste et concerne toutes les victimes de l'amiante. Ses membres peuvent compter sur le soutien de notre municipalité.



Jeunesse

Petit rappel : notre centre de loisirs les Tilleuls est ouvert tous les mercredis en période scolaire, aux enfants de 3 à 11 ans.

3 semaines avant chaque vacances scolaires le programme des activités sera publié sur les réseaux sociaux de la ville et sur les différents panneaux d'affichage.

Inscriptions au bureau Education : education@dives-sur-mer.fr et tél : 02 31 28 12 63 ou 02 31 28 12 60

Côté travaux

Démarrage du chantier du Beffroi

Pour résumer ces travaux importants pour la ville, rien de mieux que le mot de l'architecte



Le projet a pour but la reconversion du Beffroi de l'ancienne usine Trefimétaux. Le bâtiment est désormais destiné à accueillir une école de musique et le théâtre du Sablier dédié aux Arts de la Marionnette. Conscients de la haute dimension patrimoniale du lieu et des contraintes urbaines, nous avons pensé un théâtre, présentant le minimum de « contact » avec l'ancien à la fois dans son rapport structurel et physique.

Une liaison de verre - sas entre l'accueil et la salle de spectacle - connecte le nouvel édifice à l'ancien, libérant ainsi la façade Nord du bâtiment existant garant du respect de la façade d'origine du Beffroi.

L'extension, voulue comme un monolithe de briques sur ses trois côtés, est pensée selon un gabarit qui répond aux exigences fonctionnelles du programme et aux contraintes urbaines. L'atelier de fabrication des marionnettes s'ouvre sur la ville et devient ainsi une véritable vitrine de l'équipement.

Les deux étages du Beffroi sont quant à eux dédiés à l'école de musique. Au premier étage du Beffroi une circulation

baignée de lumière naturelle donne accès à l'auditorium et sa terrasse, ainsi que les salles de cours. Enfin, au dernier étage se trouvent les salles de cours individualisées qui profitent des lucarnes et châssis de toit existants pour s'ouvrir sur le grand paysage.

La façade sud du projet est révélatrice d'un projet contemporain répondant aux enjeux du patrimoine. Ici l'extension, par sa matérialité reflète et par son échelle mesurée, vient se dissimuler derrière le bâtiment Beffroi réhabilité avec le plus grand respect.

Reprise des corniches en brique, révision des joints, reprise des enduits à la chaux, fabrication à l'identique des garde-corps en bois, ou encore façonnage de nouvelles pièces de toiture en cuivre... sont autant d'interventions répondant à cette exigence et aux demandes de l'Architecte de Bâtiments de France.

Le bâtiment Beffroi devient ainsi la proue du projet autour duquel s'articule d'un côté le nouveau théâtre et de l'autre le nouveau parvis des entrées publiques, justement signalées. Projet d'équipement, il est aussi un projet urbain dessi-

nant une architecture véritable « porte d'entrée » culturelle pour la ville de Dives-sur-Mer, en lien avec le port de plaisance tout proche. »

Flavien BLONDEL - ACAU Architectes

Déménagement des services techniques

Ça y est le déménagement des services techniques va commencer.

En effet, comme vous le savez peut-être déjà, les services techniques de la ville de Dives-sur-Mer vont faire peau neuve et s'installer dans l'ancien bâtiment de l'entreprise SMS. Pour réaliser ce projet c'est le cabinet d'architecte ADN architecture qui a été retenu.

L'installation dans ce nouveau lieu est prévue en avril 2022.

D'autres travaux

L'office HLM INOLYA va faire des travaux sur notre commune dans les semaines à venir. Ces travaux concernent la Rue Jules Verne, la Rue Elsa Triolet, l'Allée des Champs et l'Allée des Tilleuls. Une réfection des façades sera faite sur ces logements.

En parallèle, il y aura la réhabilitation de la Résidence les Courlis.

Éclairage

Un éclairage public plus responsable

La Commune devait renouveler son contrat d'entretien de l'éclairage public qui était arrivé à son terme afin d'assurer le bon fonctionnement de son parc. Elle transfère donc la compétence éclairage public et gaz au SDEC Energie. Mais qu'est ce que le SDEC Energie ?



Le SDEC ENERGIE, Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados, est un syndicat mixte fermé régi par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Il exerce une compétence fondatrice et fédératrice, l'électricité, et propose

à ses adhérents des compétences à la carte. La compétence « Eclairage public » est une compétence à la carte qui concerne :

- la réalisation de travaux sur les installations d'éclairage public et, en particulier, les extensions, renforcements, renouvellements, rénovations, mises en conformité et améliorations diverses, ainsi que toutes les études générales ou spécifiques corrélatives à ces travaux et à leur réalisation, et toutes les actions visant à la performance énergétique et organisant la collecte des certificats d'économies d'énergie ; la maintenance et le fonctionnement des installations

d'éclairage public, comprenant notamment l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation de ces installations, l'entretien préventif et curatif.

- La maintenance et le fonctionnement des installations d'éclairage public, comprenant notamment l'achat d'électricité, l'entretien préventif et curatif.

Pour les habitants de la commune rien ne change pour la gestion au quotidien, lorsqu'ils voudront signaler quelque chose ils pourront continuer de se rendre au sein du service urbanisme de la mairie.

Scolaire

Les inscriptions scolaires, c'est parti !

Hey toi petit divais ! Tu te demandes comment se passe la journée à l'école élémentaire Colleville quand tu rentres en CP à Dives-sur-Mer ? Alors écoute bien !

Tu peux arriver à la garderie à partir de 7h30, un petit déjeuner te sera proposé tous les jours, l'entrée en classe se fait à 8h45. Le CP à Dives-sur-Mer cela rime avec le dispositif CP 100 % réussite ! Mais en quoi cela consiste ?

Alors c'est tout simple ; c'est un dispositif qui permet de réduire le nombre d'enfants dans une classe pour faciliter l'apprentissage et réunir toutes les conditions optimales pour ta réussite scolaire. Tu te retrouveras donc avec 12 à 15 camarades maximum peu importe le nombre d'enfants inscrits en CP. Ensuite à midi, tu pourras manger dans le restaurant scolaire Guy Moquet qui propose des plats cuisinés

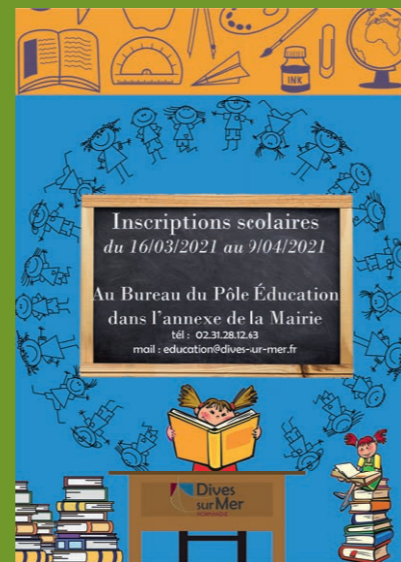
sur place avec des produits frais et tout cela pour 1 euro maximum.

Ensuite tu retourneras en classe pour l'après-midi et le soir après ta journée d'école, si tes parents travaillent encore, alors la garderie du soir t'accueillera et te proposera un petit goûter et tu pourras y rester jusqu'à 18h30.

Si tu as envie de connaître cette journée pour de vrai, dis à tes parents de t'inscrire à l'école de Dives-sur-Mer, tu as encore jusqu'au 9 avril !

A bientôt !

Pensez à vous inscrire !



Médiathèque

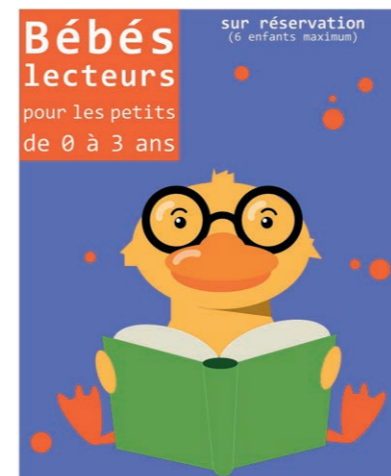
Tout ce que vous devez savoir sur la médiathèque Jacques Prévert

Reprise des animations

(toutes les animations sont sur réservation !)



- **Mercredi du conte, à 16h, 4 ans et + :** Lectures d'histoires et activité manuelle. Dates : 31 mars, 28 avril, 26 mai



- **Bébés lecteurs, à 9h30 ou 10h30, 0 et 3 ans :** Partage de lectures. Dates : 26 mars, 28 mai



- **Croqueurs de livres, à 16h30, 0 et 3 ans :** Partage de lectures. Dates : 26 mars (primaires), 02 avril (collégiens), 30 avril (primaires), 07 mai (collégiens)



- **Tournoi de jeux, à 14h :** Tournois de jeux collectifs sur console Xbox 360 kinect. Dates : 14 avril, 12 mai
- **Initiation à l'informatique de 14h à 15h ou de 16h30 à 17h30,** contacter Stéphane de la médiathèque.
- **Ateliers numériques à 15h :** 17 avril sur le Makey Makey, 29 mai sur PowerPoint.

Changement des horaires d'ouverture de la médiathèque :

À compter de début mars, changement des horaires d'ouverture de la médiathèque :

- Mardi 10h30-12h30 | 15h-18h
- Mercredi 10h30-18h
- jeudi 10h30-12h30 | 15h-18h
- Vendredi 10h30-12h30 | 15h-18h
- Samedi 10h30-12h30 | 15h-18h

Bonne nouvelle : L'abonnement à la médiathèque est désormais gratuit pour tous les divais (accès à tous les services de la médiathèque).

Spectacle jeune public

Samedi 10 avril à 11h et 16h

Dans le cadre de la remise de livres pour les nouveaux-nés de Dives-sur-Mer, la médiathèque propose un spectacle jeune public (0-4 ans) ouvert à tous le samedi 10 avril. Spectacle « Ô douce, eau salée ».

Une session le matin et une session l'après-midi (horaires encore à définir).

Le spectacle jeune public aura lieu à 11h et 16h. Sur réservation, places limitées. De 0 à 4 ans.

Atelier radio

Samedi 03 avril à 15h et 16h30

La radio locale Normandives viendra présenter à la médiathèque ses divers projets et reconstituer pour l'occasion un studio d'enregistrement. Vous êtes invités à participer et à présenter dans les conditions de studio vos coups de cœur musicaux, littéraires ou cinématographiques !

Tout public, sur réservation (places limitées).

Du sport pour les Séniors

Le Sport Santé Seniors propose à nos aînés Divais de plus de 60 ans des séances sportives adaptées; cela favorise l'échange et le partage afin de lutter contre l'isolement.

Nos activités permettent le maintien de meilleures capacités d'équilibre, ce qui joue un rôle crucial dans la prévention des chutes et des accidents.

Depuis la mise en place des séances adaptées, une centaine de seniors ont adhéré au projet.

Les disciplines proposées sont appréciées pour leur diversité; elles sont gratuites et un simple certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive est requis.

Lors du déconfinement, nous avons réussi à nous adapter et profiter pleinement des activités tout en respectant le protocole sanitaire. Nous avons hâte de sortir de cette crise et de reprendre nos activités sportives en 2021.

Plus d'informations au 06 29 47 19 32 ou sur sportsanteseniors@gmail.com



Residence Autonomie Ambroise Croizat

Le lien maintenu

Pour le plaisir de tous, les animations à visée « Maintien de l'autonomie » par le biais de l'intervention de Oz Ateliers de Virginie ont été maintenues au sein de la Résidence Autonomie de Dives tout au long de ces derniers mois de la crise sanitaire.



Des arrangements successifs, des rendez-vous réguliers pour suivre l'épidémie et être toujours en veille, garantissant ainsi la santé de chacun ont été mis en œuvre.

Grâce au concours de tous, les résidents ont ainsi pu garder le lien... si indispensable en cette période.

De nouvelles organisations concernant le déroulement des animations ont été mises en place (2 séances de 2 groupes) et un protocole sanitaire respecté à la lettre.

Des thématiques nouvelles avec au programme davantage de séances via le rétroprojecteur (jeux de mémoire, logique, mé-

limélo...chercher l'intru), des jeux de mimes, des arts plastiques avec un kit atelier personnel, sans oublier les ateliers autour du sommeil, de l'équilibre alimentaire et du bien vieillir.

Cette crise nous a permis de concevoir des ateliers différents mais aussi et surtout de nous adapter pour comprendre cette époque si singulière que nous traversons.

Les résidents continuent donc de se retrouver un lundi sur 2. Virginie se charge des animations, du goûter et du respect des mesures sanitaires. Les résidents viennent se distraire, apprendre, comprendre et rester autonomes face au monde qui nous entoure.

Oh au fait !!!...

Chers lecteurs, sachez aussi que... les résidents de Dives ont participé à un grand Concours National Silver Fourchette.

2 Résidentes de Dives sont en finale. Remise des prix le 5 mars 2021. Quelle belle énergie !

Les ateliers sont ouverts à tous les seniors de la ville (60 ans et plus). Pour plus d'informations appeler Corinne Leroy.



Association

Les « Amis des Marais de la Dives »

L'association des « Amis des Marais de la Dives » sensibilise les habitants, les élus et les administrations sur l'importance de préserver cette zone humide normande remarquable.

Les actions de l'AMD sont guidées par trois objectifs : étudier, préserver et valoriser les marais de la Dives dans une philosophie positive de dialogue, d'ouverture et de concertation.

Sous quelles formes ?

Développer une prise de conscience des équilibres écologiques (épuration de l'eau, prévention des inondations, écrêtement des crues, réserve d'eau potable, préservation de la biodiversité) en synergie avec les activités du territoire.

Créer une dynamique autour de l'agriculture en zones humides, notamment avec l'élevage, à partir de gestion extensive des prairies comme garant de la biodiversité. Associer les différentes composantes des utilisateurs des marais pour promouvoir des centres d'intérêts multiples (agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, randonneurs, naturalistes, etc.).

Transmettre des valeurs écocitoyennes pour aider à acquérir un comportement responsable. Favoriser les pratiques et les animations culturelles en direction du milieu scolaire et du grand public. L'association des « Amis des Marais de la Dives » s'appuie sur la participation de nombreux bénévoles qui font découvrir les différents milieux de cette région du Calvados en sollicitant les communes environnantes, pour des expositions, des conférences ou diverses

animations (une par mois). Après plus de 15 ans d'activité, quel chemin parcouru !

Les marais de la Dives sont inscrits en tant que zones humides dans les SCOT (schéma de cohérence territoriale : document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage) et le SCRE (schéma régional de cohérence écologique : nouveau schéma d'aménagement du territoire et de protection de certaines ressources naturelles (biodiversité, réseau écologique, habitats naturels) et visant le bon état écologique de l'eau imposé par la directive cadre sur l'eau.). Ils sont également inscrits comme zone naturelle ou d'élevage dans les différents PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) !

Un livre sur les marais de la Dives est paru fin 2017, un inventaire faune/flore est en cours depuis 2019 et de nombreuses plaquettes sont diffusées par exemple sur « l'habitat et la biodiversité ».

Pour en savoir plus sur nos actions, consultez : www.amismaraisdives.fr

Nous contacter : amdives14@gmail.com



Les enfants ont soif de ballons



Faisant partie des rares disciplines tolérées parce que se pratiquant en extérieur, le SU Dives Cabourg football a profité des vacances scolaires d'hiver pour organiser des journées multi activités.

Le but tout en gardant le respect du protocole sanitaire était de regrouper licenciés et non licenciés. Des U7 aux U18 et U16F/seniors F.

Au total 150 jeunes par catégorie d'âge ont participé à cette initiative sur les 2 semaines, accompagnés des joueurs de National 3.

Sourire et rigolade sous un soleil prédominant ont résonné dans le stade HEURTEMATTE, gouverné par les 2 services civiques (Clément et Yanis) ainsi que les 2 apprenties (Océane et Marion).

Questions / réponses Appel à candidatures pour le Conseil de Développement

La Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge lance un appel à candidatures pour la création d'un Conseil de Développement.

Envie de devenir acteur de votre territoire ?

De participer aux décisions, débats, réflexions ?

Rejoignez le Conseil de développement de Normandie Cabourg Pays d'Auge en déposant votre candidature !

Qu'est-ce qu'un conseil de développement ?

→ Ce sont plusieurs citoyens ou représentants locaux et bénévoles qui se rassemblent régulièrement pour discuter autour des projets de NCPA. Le conseil pourra être force de proposition, laboratoire d'idées mais aussi un espace d'écoute, de dialogue et de veille. Exemple : Projet de territoire, environnement, économie, etc.

Vous ferez émerger une parole collective indépendante sur toutes questions d'intérêt général et intéressant la collectivité à l'initiative de NCPA ou du conseil de développement lui-même.

Pourquoi déposer votre candidature ?

→ Echanger, contribuer aux grands projets du territoire, apporter votre expertise, participer aux décisions pour l'intérêt général seront vos missions et celles des futurs participants.

Qui peut déposer sa candidature ?

→ À partir de 18 ans, étudiants, actifs ou non-actifs, tous les habitants du territoire sont invités à déposer leur candidature pour intégrer le conseil de développement, jusqu'au 18 avril 2021.

Comment et où déposer votre candidature ?

→ Vous devrez remplir un formulaire pour déposer votre candidature : coordonnées, motivations et profession seront demandées.

- En version papier : disponible dans toutes les communes
- En version numérique : sur www.ncpa.fr

Pour toute information complémentaire : conseildedveloppement@ncpa.fr - 02 31 28 14 56



Institut de beauté

Aquarêve

L'institut Aquarêve situé en centre-ville, ouvert depuis plus de 15 ans, offre des prestations de bien-être et de beauté avec l'exigence et la priorité d'y dispenser des soins au plus proche du respect de l'environnement.

Pour participer à la sauvegarde des colonies, nous avons récemment, grâce à la ville de Dives et Benoit Cottebrune responsable des jardins, effectué un partenariat pour obtenir une ruche située à quelques minutes de notre espace beauté en pleine nature au milieu des champs et des fleurs.

Nous offrons des petits pots de miel issus de notre récolte à nos clientes. Ainsi que des bougies à la cire d'abeille que nous préparons.

Un message éco responsable.

institutaquareve.fr
25 rue Gaston Manneville
14160 Dives-sur-Mer

« Pour être au plus proche de la nature et de la protection de l'environnement nous proposons depuis plusieurs années des soins Bio avec des ingrédients naturels. »

« Une philosophie en totale Harmonie avec la nature »



Primeur

Cœur d'artichaut

Cœur d'artichaut c'est avant tout une histoire de famille et de belles plantes ! L'une diplômée en gastronomie, l'autre maraîchère, ce duo belle-fille et belle-maman donne le sourire dès le pas de la porte.

Installées depuis moins d'un an au 9, rue Paul Canta, ce primeur propose des fruits et légumes frais, locaux tant que possible, mais aussi des fromages normands et d'ailleurs et des produits biologiques en vrac. Mais l'espace commence à manquer...

Le magasin poussera donc les murs avec l'ouverture en avril d'une deuxième boutique dédiée aux produits biologiques et naturels, juste en face : « Cœur d'artichaut BIO ».

Au programme :

- Une soixantaine de références en vrac : quinoa et légumineuses nor-

mandes, noix, pâtes, riz, produits petit déjeuner...

- Mais aussi quelques liquides en vrac : liquide vaisselle, savons, lessive, huile...

- Des produits d'artisans normands
- Des produits spécifiques aux magasins biologiques

- Des produits frais : yaourts, fromages, tartinables...

Livraison possible des produits des deux boutiques dans un rayon de 10km.

Contact : 02 31 39 03 48
Coeurdartichaut14@gmail.com





— Coups de cœur —
de la médiathèque



ALBUM Enfants
(4 ans et +)

« Julian est une sirène »
Jessica Love



Ados (12 ans et +)

« Le Passe-Miroir Tome 1 :
Les Fiancés de l'hiver »
Christelle Dabos



ROMAN Adultes

« Crénom, Baudelaire ! »
de Jean Teulé ;



ROMAN Adultes

« Rassemblez-vous
en mon nom »
de Maya Angelou



BD Adultes

« Carbone et Silicium »
de Mathieu Babelat



DVD Adultes

« Seules les bêtes »
de Dominik Moll



CD Adultes

« Djid »
de Acid Arab

Concours photos

Dives-sur-Mer vu par les Divais !

Pour fêter l'arrivée du printemps, la ville de Dives-sur-Mer, organise un concours photo* gratuit et ouvert à tous les Divais.



L'objectif de ce concours est d'inciter les promeneurs à venir découvrir les beautés qu'offrent la ville de Dives-sur-Mer et à ses habitants d'être fiers de leur ville. Le but est donc de prendre le temps de regarder ce qui nous entoure.



Les sujets des photos sont libres. Ces photos peuvent concerner toutes les parties de Dives-sur-Mer.

Le concours se déroulera du 15 avril au 15 mai 2021. Toute participation en dehors de cette période sera considérée comme nulle.

Les participants peuvent concourir avec cinq photos et gagner avec chacune. Sont exclus du concours photos les photographes professionnels dans le cadre de leur activité professionnelle, les organisateurs du concours et les membres du jury.

*Photographies retouchées non autorisées

Vous pouvez retrouver le règlement ainsi que toutes les informations nécessaires pour ce concours sur www.dives-sur-mer.fr ou sur la page Facebook de la ville [villededivessurmer](https://www.facebook.com/villededivessurmer)

Recette du Marché divais

La tarte Normandouille 😊

Pour commencer cette nouvelle rubrique où nous mettons à l'honneur les produits du marché divais, nous vous proposons la tarte Normandouille.

LA PÂTE BRISÉE

1. Dans un saladier mettre la farine, le sel et le parmesan, ajoutez ensuite le beurre ramolli et pétrissez du bout des doigts jusqu'à l'obtention d'une sorte de grossière semoule.
2. Ajoutez ensuite l'eau et le lait, cela va permettre à la pâte de se lier. Pétrissez de nouveau et formez une boule de pâte.
3. Mettre la boule de pâte sur une feuille de papier cuisson et étalez-là.

LA GARNITURE

1. Commencez par émincer l'oignon et le poireau, dans une poêle avec deux cuillères à soupe d'huile d'olive. Faire réduire oignon et poireaux jusqu'à l'obtention d'une fondue. Pour que cette préparation réduise plus vite, salez légèrement. Une fois l'oignon et le poireau réduits, poivrez.
2. Ensuite coupez la pomme en petits dés et réservez.
3. Dans une casserole, faire fondre la crème avec 1/3 de votre camembert, une fois le tout fondu ajoutez hors du feu les dés de pomme.
4. Mettre votre pâte brisée et sa feuille de papier cuisson dans un moule à tarte. Piquez le fond de tarte à l'aide d'une fourchette.
5. Sur la pâte mettre environ 6 fines tranches d'andouille et par-dessus tapissez de votre fondue poireau/oignon.
6. Versez ensuite la préparation crème/camembert/dés de pomme
7. Recouvrez ensuite de l'andouille qu'il vous reste toujours en fines tranches. Et intercalez le reste de camembert découpé au préalable en fines tranches également.
8. Enfourez ensuite environ 35 min à 190°
9. Appréciez cette Normandouille avec une bonne salade.

Bonne dégustation !



Ingrédients

Pour la pâte brisée :

- 300g de farine
- 1 pincée de sel
- 2 cuillères à soupe de parmesan râpé
- 150g de beurre ramolli et non fondu
- 5cl d'eau
- 3cl de lait

Pour la garniture :

- 1 poireau
- 1 petit oignon
- ½ camembert au lait cru
- 1 petite pomme
- ½ andouille
- 3 cuillères à soupe de crème fraîche entière



Décès

DU 01/10/2020 AU 31/01/2021

- **Demay Guy** décédé le 3 octobre, à Dives-sur-Mer
- **Lainé André** décédé le 4 octobre, à Caen
- **Goguet Fabien** décédé le 6 octobre, à Caen
- **Tanguy Christine** décédée le 15 octobre, à Caen
- **Binet Serge** décédé le 26 octobre, à Caen
- **Lobko Vladimir** décédé le 29 octobre, à Dives-sur-Mer
- **Richard Michel** décédé le 6 novembre, à Caen
- **Jouy Claudine** épouse Fakar décédée le 9 novembre, à Caen
- **Chrétien Jean-Louis** décédé le 16 novembre, à Caen
- **Petitpas Nicole** veuve Jarry décédée le 19 novembre, à Dives-sur-Mer
- **Hurtaud Jeanne** veuve Barbini décédée le 20 novembre, à Dives-sur-Mer
- **Delauney Jean** décédé le 21 novembre, à Caen
- **Bouteiller Colette** épouse Rocher décédée le 2 décembre, à Dives-sur-Mer
- **Picquier André** décédé le 5 décembre, à Caen
- **Bandrac Emile** décédé le 7 décembre, à Dives-sur-Mer
- **Blondel Christine** décédée le 8 décembre, à Caen
- **Breton Claude** décédé le 15 décembre, à Caen
- **Tourneville Eric** décédé le 16 décembre, à Dives-sur-Mer
- **Hallet Huguette** épouse Toussaint décédée le 23 décembre, à Caen
- **Tonnelle Chantal** décédée le 25 décembre, à Caen
- **Legoff Thierry** décédé le 28 décembre, à Caen
- **Frébourg Marcelle** veuve Binet décédée le 5 janvier, à Caen
- **Vauquelin Serge** décédé le 5 janvier, à Lisieux
- **Pacot Madeleine** veuve Bertrand décédée le 19 janvier, à Dives-sur-Mer
- **Hannevert Eric** décédé le 20 janvier, à Dives-sur-Mer
- **Kalinowski Sylvie** épouse Tribouillard décédée le 22 janvier, à Dives-sur-Mer
- **Villey Georgette** veuve Quemmerais décédée le 22 janvier, à Caen
- **Verticale Adriana** épouse Le Coz décédée le 27 janvier, à Dives-sur-Mer
- **Herpe Gérard** décédé le 29 janvier, à Dives-sur-Mer



Naissance

DU 31/07/2020 AU 31/01/2021

- **Lion Jahña** née le 31 juillet à Caen
- **Pierre Elie** née le 5 août à Lisieux
- **Angel Dit Hugo Timéo** né le 7 août à Caen
- **Ade Aaron** né le 11 août à Caen
- **Bellec Anays** née le 16 août à Caen
- **Germain Ylian** né le 18 août à Caen
- **Konate Ami** née le 25 août à Caen
- **Biard Rose** née le 30 août à Caen
- **Piel Hayden** né le 31 août à Caen
- **Lelaidier Maddy** née le 5 octobre à Caen
- **Andrianada Ambre** née le 8 octobre à Caen
- **Castel Valentin** né le 10 octobre à Caen
- **Deslandes Vastel Oscar** né le 20 octobre à Caen
- **Bocanegra Garcia Yuki** née le 23 octobre à Caen
- **Hamelin Emmy** née le 29 octobre à Caen
- **Maudit Ciella** née le 31 octobre à Caen
- **Thomas Lambin Nölya** née le 4 novembre à Caen
- **Brunet Inna** née le 20 novembre à Caen
- **Amara Saël** né le 24 novembre à Caen
- **Lamare Adan & Lamare Alba** née le 25 novembre à Caen
- **Maillet Oxane** né le 29 novembre à Caen
- **Panel Èlèna** née le 3 décembre à Dives-sur-Mer
- **Moulinet Myliana** née le 6 décembre à Caen
- **Launey Anya** née le 12 décembre à Caen
- **Philippeaux Emma** née le 19 décembre à Caen
- **Lelevé Dylan** né le 2 janvier à Caen
- **Marx De Sousa Machado Luna** née le 10 janvier à Caen



Mariage

DU 01/10/2020 AU 31/01/2021

- **Forero Palacio Juan et Leclere Magali** le 17 octobre

Les élus de la majorité

Dives-sur-Mer : une ville fière de son histoire

Bonne nouvelle pour le patrimoine divais ! La persévérance des élus, ces dix dernières années, se concrétisera par le début des travaux de restauration du Beffroi, courant avril 2021.

Et tournée vers l'avenir...

Malgré la crise sanitaire en cours et la baisse importante des naissances au niveau national, la **natalité à Dives** se porte bien ! 54 nouveaux divais sont

nés en 2020, soit près de 60% de plus qu'en 2019.

Les élus et le personnel communal, en lien avec l'ensemble des associations, ont activement préparé la reprise des **activités festives et culturelles**. Nous faisons tout pour que vous retrouviez, en 2021, les événements qui animent notre ville. Développer la **démocratie participative** est un des projets majeurs du groupe de la majorité. Pour le concrétiser, la ville se

dotera bientôt d'un nouveau site internet, afin d'améliorer la communication entre la Mairie et les citoyens, et vous permettre de vous exprimer sur des sujets variés, par le biais de sondages. Des réunions de concertation vous seront également proposées.

Continuons à écrire ensemble l'histoire de Dives !

Les élus de la majorité

Groupe divaises - Divais - Un avenir commun

Avis de recherche de la démocratie participative

En ce début de mandat, M. le Maire a reconduit l'installation de commissions thématiques, au nombre de 6, ouvertes à des personnalités extérieures au conseil municipal.

Ces commissions n'ont aucun pouvoir, elles sont consultatives. Pour être utiles, elles devraient être composées d'habitants volontaires de toutes opinions... Si nous regardons la composition des commissions, nous constatons que la grande majorité des membres sont des proches du Maire... donc aucun risque

que des projets soient critiqués. Nous reconnaissons là une méthode bien rodée à Dives que nous avons subie lors du dernier mandat : les comptes rendus étaient rédigés avant même la tenue des réunions notamment celles du bureau municipal. C'est la conception de la démocratie à Dives.

Ce qui s'est passé à la commission urbanisme présidée par M. Leloup, ancien DGS, est affligeant. Il a été présenté divers projets : urbanisation du Ranch - démolition de bâtiments - constructions

sur la partie sud des Coteaux. Il s'agit de grands chantiers qui vont modifier le paysage de la Ville. Nous exigeons que nos concitoyens soient consultés par voie de référendum avant de mettre en œuvre de tels projets.

La Ville n'appartient pas à un petit nombre d'élus avec 1200 voix mais à tous les habitants.

Alain PEYRONNET
Tel : 06 08 54 16 28

Estelle ROCARD, élue neutre

Chers(es) Divais, Divaises, J'ai des bonnes et mauvaises nouvelles pour mes projets dont je vous ai informé dernièrement,

1) Projet Animalier J'ai revu M. MARTIN pour la stérilisation des chats errants et la charte de protection animal pour la ville, ce sera bientôt en place.

2) Projet « Les Papillons » pour la protection infantile, harcèlement scolaire et le Cyber-harcèlement, après que la

commission scolaire ait approuvé mon projet, le maire ne me suit plus car cela aurait été dans les locaux municipaux et il y a des vandalismes, donc mon association ne pourra pas s'implanter dans la ville pour le bien de nos enfants.

3) Projet Piste Cyclable M. Leloup va faire une sous-commission pour le projet mobilité pôle multimodal qui a la partie : piste cyclable. Je serai membre aussi de celle-ci.

J'ai soutenu le projet la cantine à 1€ par M. Kerbrat qui a été voté à l'unanimité au conseil municipal.

Continuons les gestes barrières, sortez masqués.

Contactez-moi :
divesalaune.estellerocard@laposte.net
Groupe Facebook :
www.facebook.com/EstelleRocardCMN
Tél : 06 46 80 39 45

Une naissance, un arbre, un livre



Pour chaque naissance, un arbre sera planté et un livre sera offert par la médiathèque Jacques Prévert. Pour chaque parrainage, l'arbre portera le prénom de votre enfant.